**CANADA** PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Tenue ce lundi, le 9 novembre 2020 à 20h00 au Centre Lepageois.

Sont présents :

Monsieur maire Magella Roussel

Messieurs les conseillers suivant : **Iasmin Couturier** 

Yann-Érick Pelletier

Hugo Béland

Madame la conseillère suivante : Myriam St-Laurent

Absente: **Josée Martin** 

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur toute le territoire québécois pour des périodes initiale de 10 jours;

CONSIDÉRANT le décret subséquent qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 11 novembre 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029 du 26 avril, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide de moyen  $permettant \,\grave{a}\,tous\,les\,membres\,de\,communiquer\,imm\'ediatement\,entre\,eux;$ 

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

**CONSIDÉRANT** le retour à la normale pour la présence des élus et les citoyens aux séances de conseil suite à l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020;

Que la présente séance sera tenue par tous les moyens de communication et de faire l'enregistrement de la séance en audio suite à l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 et sera mis sur le site internet de la municipalité.

#### 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Un moment de silence

#### 2. 2020-213 **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

Il est proposé par Monsieur Hugo Béland et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité l'ordre du jour présenté.

#### 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu leur copie des procès-verbaux de la séance du 5 octobre 2020 avant la séance, la directrice est dispensée de la lecture.

**2020-214** 

4.

résolu à l'unanimité, d'adopter les procès-verbaux de la séance du 5 octobre 2020 tels que présentés.

Il est proposé par Madame Myriam St-Laurent et appuyé par Monsieur Hugo Béland et

# **ACCEPTATION DES COMPTES**

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du mois.

### Il est proposé par Monsieur Yann-Érick Pelletier et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier 2020-215 et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'approuver la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles et d'autoriser leur paiement.

# LISTE DES COMPTES

<u>Période 10</u>							
9167-6858 QUÉBEC INC.	voyage cresage fossé rue roy	933	C2002118	776,08			
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	DOUBLE CLÉ DÔME	1583699	C2002119	4,58			
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	ESCABOT	1585493	C2002119	137,96			
ADMQ	doc. regl gestion contractuel	23862	C2002120	113,83			
ANGÉLINE ANCTIL	CONCIERGERIE OCT 2020	OCT 2020	C2002121	105,00			
BOUFFARD SANITAIRE INC.	COLLECTE SEPTEMBRE 2020	161820	C2002122	2 416,15			
BOUFFARD SANITAIRE INC.	COLLECTE OCT 2020	165459	C2002122	2 416,15			
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	BATTERIE CAM SERVICE	6036-430370	C2002123	149,22			
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	trape f150 bendeur	6036-430430	C2002123	58,56			
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	alternateur f150	6036-430419	C2002123	235,52			
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	GRAISSE, SCREW/TRACTEUR	6036-430720	C2002123	33,25			
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	pierre feu, racloir a neige	736534	C2002123	46,07			
GROUPE CCL	CHÈQUE	146633	C2002124	454,41			
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	LAME/ALTER.BIMÉTAL	fci0106956	C2002125	23,85			
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	bois madrier	fc10034901	C2002125	16,97			
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	bois epinette,boulon,ecrou	35350	C2002125	21,68			
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	cadenas trailleur	fck0330643	C2002125	29,87			
DICKNER INC.	CHAINE 3/8 GRADER CROCHET	31072577	C2002126	58,56			
DICKNER INC.	flèche led, support	31073016	C2002126	3 449,25			
TRANSPORTS STE-ANGÈLE INC.	balise hiver	49508	C2002127	86,23			
EXCAVATION BONENFANT	NETTOYAGE FOSSÉ RUE ROY	585737	C2002128	962,92			
LES EXCAVATIONS LÉON CHOUINARD ET FILS	grader rg 6	48477	C2002129	1 006,03			
TRANSPORT FIDELE TREMBLAY INC.	LIVRAISON BLOC BÉTON	T132031	C2002130	862,31			
DIR. DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	AVIS MUTATION	202002503070	C2002131	10,00			
HYDRO-QUÉBEC	élec lumière rue	628902272233	L2000085	138,21			
HYDRO-QUÉBEC	élec 70, rue de la rivière	692801982869	L2000086	145,01			
HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC 29 RUE DE LA RIVIÈRE	663102189806	L2000087	52,81			
HYDRO-QUÉBEC	élec 2236 rue principale	611802371085	L2000088	100,44			
IMPRESSION NOUVELLE IMAGE INC.	papier, stylo, ruban ptouch	298140	C2002132	88,94			
DÉPANNEUR IRVING	essence octobre 2020	355073	C2002133	300,00			
JEAN-LOUIS DRAPEAU	REMB LOCATION SALLE NOEL	CRV2000009	C2002134	125,00			
LES SERVICES KOPILAB	contrat service	269853	C2002135	55,61			
MRC DE LA MITIS	3e trimestre téléphonie ip	37504	C2002136	190,62			
MRC DE LA MITIS	ULOGIK FRAIS LICENCE0365	37538	C2002136	6,72			
ORIZON MÉDIA	mise à jour ajout fichieraudio	00572	C2002137	120,72			
ORIZON MÉDIA	site web renouvellement	000581	C2002137	316,18			
LES PÉTROLES BSL S.E.C	maintenance fournaise, thermost	fc00262418	C2002138	120,44			
REGISTRAIRE DES ENTREPRISES	registraire entreprise immatri	2019	M0202117	17,50			
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE FED OCT 2020	OCT 2020	L2000089	826,89			
REVENU QUÉBEC	REMISE PROVIN OCT 2020	OCT 2020	L2000090	2 199,89			
RREMQ	RREMQ OCT 2020	oct 2020	L2000091	327,70			
SANI-MANIC	vidange lac 2 lang, 6 roussel	049675	C2002139	448,40			
SANI-MANIC	vidange lac 32 ch langlois	049667	C2002139	224,20			
SERVICE GABOURY	remplacer tenssionneur serpent	11699	C2002140	199,49			
GROUPE ULTIMA	assurance tracteur souff.JCB	23303	C2002141	1 057,00			
VISA AFFAIRES DESJARDINS	toile 24X100 pour abrasif	180397	L2000092	288,13			
VISA AFFAIRES DESJARDINS	BALISE SIGNALISATION	2020-10-22	L2000092	11,50			
. I II I I III DE DESTINDING	D. LIGH DIGITALISATION	2020 10-22	E2000072	11,50			

20 835.85 \$

# BILAN DU MOIS

Salaires nets: 5	employés	6 532.41\$

Total des factures :20 835.85\$Totaux salaires et compte du mois :27 368.26\$

Chèque manuel et en ligne déjà payé (L-M)4 108.08\$Salaires payés :6 532.41\$Reste à payer :16 727.77\$

# 5. <u>2020-216</u> <u>AUTORISATON DE PAIEMENT- SANI-MANIC</u>

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 49610 à Sani-Manic pour la vidange des fosses septiques du secteur du Lac du Gros Ruisseau au montant de 7 174.44\$.

#### 6. <u>2020-217</u> **AUTORISATION DE PAIEMENT- MRC DE LA MITIS-HEURES INSPECTION**

Sur proposition de Monsieur Yann-Érick Pelletier et appuyé par Monsieur Hugo Béland et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 37494 à la MRC de la Mitis pour les heures d'inspection au montant de 3 494.78\$.

#### 7. <u>2020-218</u> **AUTORISATION DE PAIEMENT- LES ENTREPRISES A & D LANDRY INC.**

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Monsieur Yann-Érick Pelletier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement du décompte #2 au montant de 29 514.37\$ avant tx et de la retenue au montant de9692.50\$ avant tx, pour un montant total de 45 078.10\$ tx incluses.

#### 8. <u>2020-219</u> RAPPORT FINANCIER 2020-MANDATER-MALLETTE S.E.N.C.R.L

Sur proposition de Monsieur Hugo Béland et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de mandater la firme comptable Mallette S.E.N.C.R.L. pour la production du rapport financier 2020.

#### ALBUM FINISSANT 2020-2021-ÉCOLE DU MISTRAL 9. 2020-220

Sur proposition de Monsieur Yann-Érick Pelletier et appuyé par Monsieur Hugo Béland et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de prendre un espace publicitaire dans l'album des finissants 2020-2021 de l'école Le Mistral au montant de 50\$ pour la grandeur d'une carte d'affaires.

#### ENTENTE DE SERVICES POUR LA DISPOSITION DES BIENS EXCÉDENTAIRES 10. <u>2020-221</u>

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Monsieur Hugo Béland et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de signer l'entente de service pour la disposition des biens excédentaires et de nommer Tammy Caron, dg et sec-trés. DMA à signer les documents requis au nom et pour la municipalité.

#### 11. <u>2020-222</u> **ISOLATION- MUR NAIN DÔME**

Sur proposition de Monsieur Yann-Érick Pelletier et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'accorder à Isolation G.S. inc. de procéder à l'isolation du mur nain du dôme pour une soumission de 1300\$ avant tx.

#### 12. NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR L'ANNÉE 2020-2021

Sur proposition de Madame Myriam St-Laurent appuyé par Monsieur Hugo Béland et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage nomme Monsieur Jasmin Couturier comme maire suppléant pour la période de 4 mois soit novembre et décembre 2020, ainsi que janvier et février 2021

Sur proposition de Monsieur Yann-Érick Pelletier appuyé par Monsieur Jasmin Couturier <u>2020-224</u> et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage nomme Madame Myriam St-Laurent comme maire suppléant pour la période de 4 mois soit mars, avril, mai et juin 2021.

Sur proposition de Monsieur Hugo Béland appuyé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage nomme Madame Josée Martin comme maire suppléant pour la période de 4 mois soit juillet, août septembre et octobre 2021.

> La municipalité autorise le ou la maire (esse) suppléant(e) durant sa période désignée à signer au nom et pour la municipalité en remplacement de monsieur Magella Roussel, maire en cas d'impossibilité de celui-ci. Et cela en faisant une résolution si l'occasion se présente.

#### 13. <u>2020-226</u> **CHANGER RESERVOIR À CHAUFFAGE**

Monsieur le maire se retire et donne la parole à M. Jasmin Couturier pour ce point. Sur proposition de Monsieur Yann-Érick Pelletier et appuyé par Monsieur Hugo Béland et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'octroyer le mandat de changer le réservoir à chauffage à Les Pétroles BSL s.e.c. pour 2 réservoirs de 200 gallons et installation de au montant estimé de 3 684.48\$.

#### **14. 2020 HORODATEUR**

Point reporter

#### **15.** <u>2020-227</u> PORTE DE GARAGE-ENTREPÔT

Sur proposition de Madame Myriam St-Laurent et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de changer la porte de garage par une 14 pieds par Les portes Alain Normand inc. pour un montant de

# 2020-223

# 2<u>020-225</u>

5650.00\$ avant tx et de prendre Construction Gides April inc. au montant estimé de 2473.41\$ avant tx et de l'agrandir sur un même côté vers l'Est.

## 16. <u>2020</u> <u>OFFRE DE SERVICE-ROY GESTION-CONSEILS INC.</u>

Point reporter

# 17. 2020-228 PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE À NIVEAU ET À L'AMÉLIORATION DES SENTIERS ET DES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR (PSSPA)

Sur proposition de Monsieur Hugo Béland et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité:

- QUE la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage autorise la présentation du projet de Réaménagement des sentiers du Grand-Remous au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;
- · QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier:
- QUE la Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage désigne madame Tammy Caron directrice générale et sec-trés., comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

# 18. <u>2020-229</u> <u>ÉCUSSONS DE VINYLE</u>

Sur proposition de Monsieur Yann-Érick Pelletier et appuyé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de prendre 2 fois 16"X 16" à 75\$/ch et 2 fois 24"X 24" à 95\$/ch. pour les écussons du logo par Alyson Design Média avec installation incluse.

# **19. 2020 AVIS DE MOTION**

Point reporter, envoyer le dossier au comité de CCU.

# 20. 2020 <u>DÉPÔT -PROJET DE RÈGLEMENT-RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION CONCERNANT LES NORMES SUR LES CONTENEURS, LES REMORQUES, LES SEMI-REMORQUES ET LES BOÎTES DE CAMION</u>

Point reporter, envoyer le dossier au comité de CCU.

# 21. AFFAIRES NOUVELLES:

# A) PNEUS D'HIVER

Aller de l'avant

# B) ÉPANDEUR À SEL-ABRASIF

Aller de l'avant dans la recherche

# 22. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

# 23. <u>2020-230</u> <u>FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.</u>

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Myriam St-Laurent, déclare la clôture de l'assemblée à 20h21.

Magella Roussel, maire	Tammy Caron, Dirgén. sectrés. DMA
------------------------	-----------------------------------

## Approbation des résolutions

Je, *Magella Roussel*, maire de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 9 novembre 2020, tenue à la salle du conseil du Centre Lepageois, 70, rue de la Rivière, à 20h00, en salle et enregistrement audio.

En signant ce document, cela équivaut à la signature et à l'approbation de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faîte de la/ou des résolutions suivantes : \_\_\_\_\_\_, le tout conformément à l'article 142 du Code municipal.

Magella Roussel, maire